

**RAPPORT
ANNUEL
2018|2019
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**FONDATION
DU MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL**

- **RAPPORT DE GESTION**
- **ÉTATS FINANCIERS**

RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

EXERCICE 2018-2019 | 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

À eux seuls, les états financiers ne suffisent pas à communiquer la performance globale de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation»). Ce rapport de gestion, inspiré du guide publié par CPA Canada, vise donc une compréhension plus globale des résultats présentés et reflète le point de vue de l'équipe de direction. Il a pour objectif :

- de rendre compte de la performance globale de la Fondation, des engagements et des flux de trésorerie;
- et de présenter le contexte, les enjeux et les perspectives d'avenir de la Fondation.

L'année 2018-2019 de la Fondation a été marquée par le développement et l'innovation, mais aussi par la continuité et la consolidation de ses activités. Après deux années de croissance soutenue, l'équipe de la Fondation a maintenu ses résultats globaux en apports versés grâce à l'augmentation des revenus générés par sa campagne annuelle et ses campagnes majeures. Elle met tout en œuvre afin de soutenir le développement de l'ensemble de ses initiatives, tout spécialement les dons majeurs.

La Fondation présente un ratio de ses frais d'administration à 6,4% pour l'exercice terminé le 31 mars 2019¹.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE 2018-2019

APPORTS ENCAISSÉS, SOUSCRIPTIONS GÉNÉRÉES ET REVENUS DE PLACEMENTS : 16 176 101 \$

- Revenus totaux en dons et commandites encaissés² : 8 841 804 \$
- Souscriptions en dons et commandites générées en 2018-2019 (non versées) : 4 137 173 \$
- Revenus de placements : 3 197 124 \$

DONS ET COMMANDITES : 9 535 447 \$

- **Dons remis au Musée : 8 628 061 \$**
→ Une augmentation de 1 126 074 \$ par rapport à l'exercice 2017-2018, liée à l'augmentation des apports versés et des revenus de placements.
- **Commandites encaissées directement au Musée : 907 386 \$**
→ Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au Musée. Ils figurent aux états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs de la Fondation.

SERVICE AUX MEMBRES ET À LA CLIENTÈLE

- Les activités du Service aux membres et à la clientèle du Musée sont encadrées par la direction de la Fondation.
Revenus : 3 709 544 \$
→ Ces revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du Musée, et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs.

¹ Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (562 067 \$) sur les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (8 841 804 \$).

² Les revenus totaux en dons et commandites incluent des versements provenant de souscriptions ayant été conclues dans les exercices précédents.

1. PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

1.1 CAMPAGNES ANNUELLES

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT : 857 990 \$

- 5 867 donateurs uniques (en légère hausse), dont 3 597 nouveaux donateurs.
- En hausse de 11 \$ par rapport à l'exercice précédent, le don moyen par donateur a atteint 146 \$ – un sommet inégalé pour les dons à la campagne annuelle.
- La réalisation d'une stratégie numérique de sollicitation et l'augmentation des demandes de microdons sont à l'origine de la croissance de ces revenus.
- Une croissance des revenus de 16 %, un nouveau record.

CAMPAGNE DES CERCLES PHILANTHROPIQUES : 1 074 104 \$ (revenus nets des dépenses directes)

- Le nombre de membres de la communauté des Cercles se maintient à plus de 1 000, dont:
 - 480 membres du Cercle des Jeunes philanthropes;
 - et 283 membres du Cercle des Anges.
- Le taux de renouvellement a augmenté de 5 % grâce aux stratégies de fidélisation.
- Les célébrations du 30^e anniversaire du Cercle du Président ont généré des revenus de 59 749 \$.
- Une baisse des revenus nets de 8 % est attribuable au grand succès qu'ont connu, dans l'exercice précédent, les sollicitations de 5 000 \$ et plus liées au crédit d'impôt additionnel pour un premier don important en culture, ces contributions présentant un taux de renouvellement très bas.

CAMPAGNE DU BAL ET AUTRES ÉVÉNEMENTS DE COLLECTE DE FONDS : 1 367 857 \$

(revenus nets des dépenses directes et indirectes)

- Un record absolu pour le Bal du Musée, qui a généré 1 511 069 \$ en revenus nets des dépenses directes, soit une hausse de 87 917 \$ par rapport à l'édition précédente.
- La diminution du nombre d'autres événements de collecte de fonds explique la baisse des revenus de 11 % pour l'ensemble de ces activités. Ces résultats sont en lien direct avec les orientations stratégiques, qui misent désormais davantage sur la sollicitation de dons majeurs.

1.2 COMMANDITES³

Avec des revenus de commandites totalisant 907 386 \$, l'équipe de la Fondation a atteint l'objectif fixé pour répondre aux besoins du Musée. Il est difficile de comparer les revenus de commandites d'une année à l'autre, puisque les objectifs annuels sont fixés en regard de la programmation – des grandes expositions principalement –, de l'achalandage projeté et des besoins financiers du Musée. Un écart s'observe avec les états financiers du Musée, car les sommes encaissées en commandites d'expositions sont d'abord comptabilisées sur base d'encaisse, puis réparties par le Musée selon la durée des expositions, lesquelles se déroulent souvent sur plus d'une année financière.

Rappelons que, pour assurer la cohérence des approches et un rendement accru, deux employés de l'équipe de la Fondation se consacrent à la sollicitation de commandites. Puisque les revenus de commandites sont directement versés au Musée, ils ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation.

**Les revenus des campagnes annuelles
et des commandites 2018-2019 totalisent 4 207 337 \$.**

1.3 REVENUS DES CAMPAGNES MAJEURES

La campagne majeure 2008-2012 – en soutien au déploiement du pavillon d'art québécois et canadien Claire et Marc Bourgie –, ainsi que celle de 2014-2019 – en soutien au pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein ainsi qu'aux programmes éducatifs et aux programmes d'art-thérapie du Musée –, sont toutes deux en fin de réalisation. Les engagements échelonnés sur plusieurs années se concluent donc progressivement. Quelques dons additionnels se sont confirmés en cours d'exercice pour la campagne 2014-2019, lui permettant d'atteindre son objectif de 49,7 millions \$. Les apports versés de ces deux campagnes

³ Les revenus de commandites ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du Musée.

majeures totalisent 2 556 028 \$ pour l'exercice 2018-2019, somme incluant deux dons versés directement au Musée pour un total de 33 710 \$. Des sollicitations majeures sont continuellement en cours pour soutenir différents projets du Musée, dont l'ouverture prochaine de l'aile Stéphan Crétier et Stéphany Maillery, nouvel écrin des arts du Tout-Monde. À cet effet, des dons majeurs additionnels totalisant 631 939 \$ ont été versés en cours d'année 2018-2019.

Pour l'exercice 2018-2019, les apports versés provenant de ces campagnes majeures sont en hausse de 24 %, totalisant 3 187 967 \$.

1.4 DONS MONÉTAIRES POUR LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

En étroite collaboration avec l'équipe de la conservation et de la direction du Musée, la Fondation a recueilli 1 345 031 \$ en dons monétaires dédiés aux acquisitions d'œuvres d'art au cours de l'exercice 2018-2019. Puisque le Musée doit autofinancer ses acquisitions à près de 100 %, ces dons sont d'une importance capitale pour l'enrichissement de sa collection encyclopédique. Ce montant comprend des profits nets de 279 441 \$ provenant d'un événement-bénéfice non récurrent organisé par un tiers : une Fête-champêtre au profit du Musée qui s'est déroulée à Toronto. Les sommes recueillies ont été versées aux fonds d'acquisition d'œuvres du Musée, principalement au fonds Art international postérieur à 1900, selon la volonté du donateur-organisateur. Il est à noter que les revenus totaux recueillis dans le cadre de cet événement sont de 436 382 \$, dont 156 941 \$ ont été comptabilisés en 2017-2018.

1.5 DONS PLANIFIÉS

Une ressource de la Fondation est partiellement affectée au développement des dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons en actions, etc.). Le développement de ce secteur d'activité se poursuit et les résultats sont encourageants avec, encore cette année, de nombreuses promesses d'engagement confirmées.

Une importante transaction de don par police d'assurance vie conclue au cours de l'exercice précédent se reflète dans les états financiers (au poste « Campagnes majeures ») en raison d'un deuxième paiement de 101 469 \$. Les autres montants de dons planifiés versés en 2018-2019 sont inclus dans les revenus des campagnes majeures.

1.6 AUTRES CONTRIBUTIONS

Aucune autre contribution – apports reportés, versements en subventions ou programmes gouvernementaux – n'a été versée au cours du présent exercice financier.

Totalisant 8 841 804 \$, les apports en dons et commandites encaissés se maintiennent par rapport à l'exercice précédent.

1.7 REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements de la Fondation sont de 3 197 124 \$ selon un taux moyen de rendement de 6 % (exercice se terminant au 31 mars 2019), comparativement à un taux moyen de 4,5 % pour l'exercice 2017-2018; ce qui influence considérablement les résultats globaux comparatifs.

1.8 SOUSCRIPTIONS

L'équipe de la Fondation du Musée multiplie ses efforts afin de conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, communément nommées « souscriptions ». Cette tactique lui permet de tisser des liens à plus long terme avec les donateurs majeurs dont l'objectif est d'établir une relation durable qui aura un impact tangible et transformationnel pour le Musée.

Les souscriptions en dons et commandites, promises à la Fondation et non encaissées en cours d'année 2018-2019, totalisent 4 137 173 \$. Les souscriptions générées cette année – en plus de celles confirmées dans les exercices précédents – impliquent la gestion de plus de 100 dossiers de donateurs majeurs (individus, entreprises et fondations) par l'équipe de la Fondation. Sur ces dossiers de souscriptions, trente et un (31) se sont confirmés pendant l'année financière 2018-2019 :

- deux (2) dons de 1 million \$;
- quatre (4) dons de 250 000 \$ à 500 000 \$;
- huit (8) dons de 100 000 \$ à 200 000 \$;
- et dix-sept (17) dons de moins de 100 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les «états financiers»).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe

comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 26 juillet 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Apports									
Campagnes majeures	1 931 907	—	—	—	1 345 031	1 323 820	2 668 851	4 600 758	4 224 268
Campagnes annuelles	2 118 773	—	233 143	—	—	—	233 143	2 351 916	2 235 925
Événements-bénéfice	1 889 130	—	—	—	—	—	—	1 889 130	1 917 311
	5 939 810	—	233 143	—	1 345 031	1 323 820	2 901 994	8 841 804	8 377 504
Placements (note 4)	142 811	1 167 217	1 200 505	191 219	428 143	67 229	3 054 313	3 197 124	2 253 829
Subvention (note 6)	—	—	—	—	—	—	—	—	187 500
	6 082 621	1 167 217	1 433 648	191 219	1 773 174	1 391 049	5 956 307	12 038 928	10 818 833
Charges									
Campagnes de financement	1 481 506	—	—	—	—	—	—	1 481 506	1 341 004
Événements-bénéfice	521 273	—	—	—	—	—	—	521 273	523 260
Gestion et garde des placements	11 374	98 196	98 595	19 547	31 368	5 498	253 204	264 578	185 719
Frais d'administration	562 067	—	—	—	—	—	—	562 067	552 539
	2 576 220	98 196	98 595	19 547	31 368	5 498	253 204	2 829 424	2 602 522
Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée	3 506 401	1 069 021	1 335 053	171 672	1 741 806	1 385 551	5 703 103	9 209 504	8 216 311
Dons au Musée	3 560 290	1 051 780	1 338 386	99 755	1 532 790	1 045 060	5 067 771	8 628 061	7 501 987
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(53 889)	17 241	(3 333)	71 917	209 016	340 491	635 332	581 443	714 324

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Fonds affectés									Total		
	Fonds général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres		Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total Fonds affectés	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	(1 948 286)	17 548 508	17 617 435	50 000	2 348 261	3 773 985	2 947 137	977 323	3 553 101	48 815 750	46 867 464	46 153 140
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(53 889)	17 241	46 667	(50 000)	71 917	188 734	20 282	13 249	327 242	635 332	581 443	714 324
Actifs nets à la fin	(2 002 175)	17 565 749	17 664 102	—	2 420 178	3 962 719	2 967 419	990 572	3 880 343	49 451 082	47 448 907	46 867 464
Composés de												
Dotations	—	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	17 565 749	17 664 102	—	420 178	3 962 719	—	990 572	—	40 603 320	40 603 320	40 265 512
Affectés sans clause	—	—	—	—	—	—	2 967 419	—	3 880 343	6 847 762	6 847 762	6 550 238
Non grevés d'affectation	(2 002 175)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 002 175)	(1 948 286)
	(2 002 175)	17 565 749	17 664 102	—	2 420 178	3 962 719	2 967 419	990 572	3 880 343	49 451 082	47 448 907	46 867 464

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

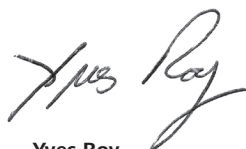
	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif									
À court terme									
Encaisse	4 488 586	—	—	—	—	—	—	4 488 586	3 716 194
Débiteurs	611	6 257	6 868	1 362	2 185	383	17 055	17 666	11 680
Avance au Musée	—	—	—	—	—	—	—	—	1 800 075
Avances interfonds	—	—	—	5 493*	—	3 869 536*	3 875 029*	—	—
	4 489 197	6 257	6 868	6 855	2 185	3 869 919	3 892 084	4 506 252	5 527 949
Placements (note 3)	2 597 436	17 944 488	17 783 243	2 413 323	7 188 353	1 000 996	46 330 403	48 927 839	45 620 133
	7 086 633	17 950 745	17 790 111	2 420 178	7 190 538	4 870 915	50 222 487	53 434 091	51 148 082
Passif									
À court terme									
Créditeurs et charges à payer	15 351	—	—	—	—	—	—	15 351	—
Produits perçus d'avance	83 650	—	—	—	1 200	—	1 200	84 850	—
Somme due au Musée	4 697 483	—	—	—	—	—	—	4 697 483	3 343 118
Avances interfonds	3 104 824*	384 996*	126 009*	—	259 200*	—	770 205*	—	—
	7 901 308	384 996	126 009	—	260 400	—	771 405	4 797 684	3 343 118
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 6)	1 187 500	—	—	—	—	—	—	1 187 500	937 500
	9 088 808	384 996	126 009	—	260 400	—	771 405	5 985 184	4 280 618
Actifs nets									
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	17 565 749	17 664 102	420 178	3 962 719	990 572	40 603 320	40 603 320	40 265 512
Affectés sans clause	—	—	—	—	2 967 419	3 880 343	6 847 762	6 847 762	6 550 238
Non grevés d'affectation	(2 002 175)	—	—	—	—	—	—	(2 002 175)	(1 948 286)
	(2 002 175)	17 565 749	17 664 102	2 420 178	6 930 138	4 870 915	49 451 082	47 448 907	46 867 464
	7 086 633	17 950 745	17 790 111	2 420 178	7 190 538	4 870 915	50 222 487	53 434 091	51 148 082

* Ces montants ne sont pas présentés dans la colonne «Total» étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



Sylvie Demers
Présidente
Fiduciaire



Yves Roy
Président du comité de budget,
d'audit et d'attribution
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	581 443	714 324
Ajustements pour		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(865 641)	(1 451 112)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(896 440)	1 016 023
Subvention et apports reconnus relativement au programme Mécénat Placements Culture	—	(437 500)
	(1 180 638)	(158 265)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(5 986)	31 531
Avance au Musée	1 800 075	1 040 126
Créditeurs et charges à payer	15 351	—
Produits perçus d'avance	84 850	—
Somme due au Musée	1 354 365	477 796
	2 068 017	1 391 188
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(1 545 625)	(878 100)
Activités de financement		
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	250 000	—
	772 392	513 088
Augmentation nette de l'encaisse		
Encaisse au début	3 716 194	3 203 106
Encaisse à la fin	4 488 586	3 716 194

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

I FONDS GÉNÉRAL

Le fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

II FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception de l'avance au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

CONSTATATION DES PRODUITS

I APPORTS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

II REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

III APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

VENTILATION DES CHARGES

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Encaisse	736 135	257 860
Obligations canadiennes	10 725 940	6 278 343
Obligations américaines et étrangères	50 601	50 666
Actions canadiennes	18 122 990	20 056 245
Actions américaines et étrangères	8 535 628	8 667 720
Fonds commun d'actions canadiennes	6 319 283	6 247 974
Fonds commun d'actions internationales	346 869	370 352
Fonds Fondation du Grand Montréal	4 090 393	3 690 973
	48 927 839	45 620 133

4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 435 043	1 818 740
Variation de la juste valeur réalisée	865 641	1 451 112
Variation de la juste valeur non réalisée	896 440	(1 016 023)
	3 197 124	2 253 829

5. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Musée des beaux-arts de Montréal est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée a chargé des frais administratifs d'un montant de 150 000 \$ (150 000 \$ en 2018) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste de frais d'administration à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

6. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ / MCC	
	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁵
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	750 000 ⁴	—
Total	2 000 000	1 125 000	125 000

1 Provenant de dons sans affectation externe, dont 250 000 \$ sont présentés au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général et 250 000 \$ ont été reconnus antérieurement comme revenu d'apport et apparaissent à l'actif net du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.

2 Provenant de dons avec affectation externe, reconnus antérieurement comme revenu et ajoutés au capital permanent du Fonds pour les pavillons.

3 187 500 \$ sont inscrits au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général et 187 500 \$ ont été reconnus antérieurement comme revenu de subvention et apparaissent à l'actif net du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.

4 Inscrits au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général.

5 La période d'affectation de deux ans étant écoulée, montant reconnu antérieurement comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Solde au			Solde au
	Apports	Rendements	Retraits	31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Compte				
Affectés 2 ans	125 000	47 634	62 500	110 134
Affectés 10 ans	3 125 000	1 041 889	186 630	3 980 259
				3 584 988

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placement, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aurait une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

